



## VENUE du Ministre au CHU !

### Psychiatrie : Le privé est le problème, pas la solution !!!

Les événements gravissimes de la semaine dernière ont conduit le ministre délégué au CHU de Toulouse... Il a fallu un incendie, une agression sexuelle, un viol et un décès. C'est dramatique. Nous lui avons exposé les revendications suivantes :

- **Réouverture de tous les lits de psychiatrie fermés** par le recrutement massif de personnel. Pour cela, versement de toutes les primes, notamment de risques existantes, et suppression de la taxe sur les salaires (entre 300 et 500 euros d'impôts prélevés chaque mois sur chaque salaire d'hospitalier.e.s) :
- **Renforcement des équipes de psychiatrie du CHU : 39 ETP** sont nécessaires en plus immédiatement en psychiatrie au CHU de Toulouse, **passage de 10 ETP à 25 ETP dans les CMP, ouverture des 15 lits de post-urgences psychiatriques**, recrutement de médecins.
- **Création immédiate du 9ème secteur de psychiatrie publique**, puis rapidement du 10ème et 11ème secteur en nationalisant des cliniques privées, c'est-à-dire en les intégrant au service public de psychiatrie (elles sont déjà financées par la Sécurité sociale).
- **Amélioration des conditions de travail**, respect du décret sur les congés et repos du personnel, instauration du délit d'entrave aux instances du personnel, fin de la privatisation des crèches hospitalières.
- **Annulation des sanctions et procédures disciplinaires** pour les grévistes passé.e.s et actuel.le.s des urgences pour avoir fait grève et dénoncé les conditions de soins horribles.
- **Fin du management hospitalier actuel** basé sur l'atteinte aux droits du personnel et à la recherche de rentabilité à tout prix.

**La réponse du ministre de la Santé est insuffisante**, même s'il est d'accord pour rouvrir les lits fermés et créer les 15 lits de post-urgences, sans une véritable politique d'attractivité et de fidélisation (en augmentant les salaires et améliorant les conditions de travail), rien n'est possible.

**Son appel à ce que le privé « prenne sa part » n'a aucun sens.** Cela fait 23 ans maintenant que la situation subsiste !!! Tant que les cliniques psychiatriques ne seront pas nationalisées, c'est toujours le profit qui guidera les décisions de ces établissements. Un secteur privé d'une telle ampleur est une anomalie. La seule réponse rapide doit être l'intégration de ces cliniques au service public en les nationalisant.

**C'est le mépris qui tue :** le mépris des alertes, le mépris des fiches d'événements indésirables le mépris des alertes danger grave et imminent le mépris des instances et des préconisations le mépris des syndicats le mépris des appels au secours... Ce mépris institutionnel et personnel de certains dirigeant.e.s continue envers les grévistes et lanceurs d'alerte du CHU.

Nous sommes prêt.e.s à participer à l'enquête de l'IGAS car nous sommes en mesure de démontrer que des responsabilités existent dans cette situation, sauf si cette enquête est menée par un ancien DG du CHU de Toulouse maintenant à l'IGAS.

Le plan blanc a été déclenché en psychiatrie, car plus de 30 agent.e.s du CHU sont en arrêt maladie, malheureusement la « machine à broyer des soignant.e.s » du CHU de Toulouse continue...

**Journée internationale de lutte pour le droit des femmes**  
**Le 8 Mars 2024, toutes et tous mobilisé·es !**  
**Manifestation 14 heures, place du Capitole Toulouse**

